Document generated on 04/25/2024 4:53 a.m.

Relations industrielles
Industrial Relations

Rapport de la Commission d'enquête sur l'observance du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec. Gouvernement de la province de Québec, 1966. 75 pages.

Paul Bouchard

Volume 22, Number 1, 1967

URI: https://id.erudit.org/iderudit/027766ar
DOI: https://doi.org/10.7202/027766ar

See table of contents

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)
1703-8138 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Bouchard, P. (1967). Review of [*Rapport de la Commission d'enquête sur l'observance du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec.* Gouvernement de la province de Québec, 1966. 75 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, *22*(1), 138–138. https://doi.org/10.7202/027766ar

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1967

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La pésentation des données est présidée de notes explicatives de façon à faciliter la lecture et la compilation des données. Ces notes techniques tentent de situer le cadre et la portée de l'enquête, de préciser les termes et les définitions employés et d'expliquer le caractère des réponses et des résultats.

On trouve aussi en appendice le questionnaire distribué aux différents établissements, en plus du tableau complet des conditions de travail portées à l'étude de 1957-1964. La compilation des données se divise en deux parties, distinguant les employés de bureaux des employés hors bureaux. Le questionnaire, présenté en appendice, prévoyait des espaces distincts pour ces deux catégories de travailleurs.

Chaque partie offre la même présentation. En effet, les données relatives à chaque condition de travail à l'étude sont regroupées en section: dans la première section, couvrant l'ensemble des industries, les données sont distribuées de façon à permettre la lecture pour l'ensemble du Canada et pour chaque province ; dans la deuxième section, la distribution des données s'établit par industrie selon une classification présentée aux pages II et III de la table des matières.

Même si cette étude n'est pas exhaustive, ce rapport bilingue permet d'apprécier la qualité de certaines conditions de travail offertes aux travailleurs canadiens, et même, dans certains cas, en se référant aux rapports antérieurs, de suivre l'évolution qui s'est manifestée au cours des dernières années.

Gilles RICHARD

Rapport de la Commission d'enquête sur l'observance du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec. Gouvernement de la province de Québec, 1966. 75 pages.

Cette commission d'enquête a été instituée pour obtenir des informations sur la production le dimanche dans les usines de pâtes et papiers, pour faire une étude approfondie de la question et pour proposer des normes d'application de la Loi du dimanche qui tiennent compte du contexte économique actuel, en établissant des distinctions valables entre nécessité économique et avantage économique d'une part, et nécessité technique et avantage technique d'autre part.

L'enquête se limite au travail du dimanche dans les usines de pâtes et papiers de la Province. Pour cette raison, les commissaires n'ont pas eu à examiner les opérations forestières le dimanche par des compagnies de pâtes et papiers ou autres dans les forêts du Québec, ni le problème de production que rencontrent d'autres industries ou d'autres usines.

Dès le début de l'enquête, les commissaires définissent ce qu'ils entendent par usines de pâtes et papiers. Il s'agit en quelque sorte de la fabrication même de la pâte et du papier mais non de leur transformation subséquente en d'autres produits. De plus, les commissaires ont dû fixé un point à partir duquel un avantage économique important devient une nécessité économique. En effet faut-il attendre qu'une entreprise soit en difficultés financières avant de dire qu'il s'agit d'un cas de nécessité économique ? Il en va de même en ce qui a trait à l'avantage technique et à la nécessité technique où des recherches considérables ont dû être entreprises.

Enfin, les commissaires ne se sont pas limités à un strict examen du problème de la production du dimanche dans les usines de pâtes et papiers mais ont envisagé, de plus, les développements techniques de l'industrie, sa situation économique, sa participation au progrès de l'économie du Québec et au bien commun, de même que les répercussions sociales du travail dominical. Et c'est à partir de toutes ces données, les unes impératives, les autres indicatives, que les commissaires ont dressé la liste des recommandations qui leur semblaient appropriées et judicieuses eu égard aux diverses circonstances.

Paul BOUCHARD

Japanese Trade Unionism, by Alice H. Cook, New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York, 1966. 216 pages.

Le but que se propose d'atteindre l'auteur dans son étude est de fournir à ses lecteurs une description aussi complète que possible de la structure et des fonctions du syndicalisme japonais. L'auteur est bien placé d'ailleurs pour entreprendre un tel travail car il a passé, en tant que stagiaire, un an dans une université de Tokyo où il a contacté des professeurs éminents de l'« Institute of Management and Labor Studies ».

Pour réaliser son objectif, l'auteur sélectionna dix syndicats qui se devaient d'être représentatifs de l'ensemble. C'est pourquoi,